

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



Université Cheikh Anta Diop

**CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN AGRICULTURE
POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET
NUTRITIONNELLE (CEA – AGRISAN)**

**Projet : CEA
Crédit : N°6390 SN**



CEA-AGRISAN



ACCORD DE MARCHÉ

Objet du Marché : DRP-R F_RUCAD_049 l'Acquisition de mobilier et consommable de bureau pour l'Unité de coordination du CEA-AGRISAN.

Titulaire : CONTECHS

- Registre de commerce : 2007 B 164 13
- Compte bancaire : SN117 01001 000000000394 90

Financement : Banque Mondiale

Comptable assignataire : Comptable du CEA-AGIR UCAD

Montant : 14 875 033 F CFA TTC

Souscrit : 12 février 2021

Approuvé : 22 FEV. 2021

Notifié : 24 FEV. 2021

Accord de Marché

AUX TERMES DU PRÉSENT MARCHÉ, conclu le 12 février 2021

ENTRE

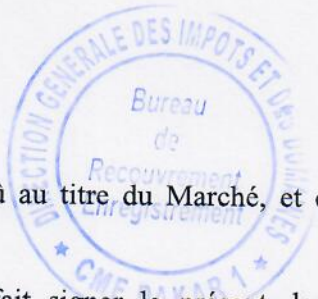
Le Centre d'Excellence Africain Environnement, Santé et Sociétés (CEA – AGIR) de l'Université Cheikh Anta DIOP (UCAD) BP : 5005 Dakar Fann (ci-après dénommé l'« Acheteur ») d'une part, et

La Société CONTECHS sise 15, Allées Seydou Nourou TALL Point E Dakar (ci-après dénommé le « Fournisseur »), d'autre part :

ATTENDU QUE l'Acheteur a lancé un appel d'offres pour certaines Fournitures et certains Services connexes, à savoir **l'Acquisition de mobilier et consommable de bureau pour l'Unité de coordination du CEA-AGRISAN** et a accepté une offre du Fournisseur pour la livraison de ces Fournitures et la prestation de ces Services connexes pour un montant égal à **quatorze millions huit cent soixante-quinze mille trente-trois (14 875 033) francs CFA TTC** (ci-après dénommé le « Prix du Marché»).

IL A ÉTÉ ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIIT :

1. Dans ce Marché, les mots et expressions auront le même sens que celui qui leur est respectivement donné dans les clauses du Marché auxquelles il est fait référence.
2. Les documents ci-après sont réputés faire partie intégrante du Marché et être lus et interprétés à ce titre :
 - a) Cet Accord de Marché
 - b) la Notification d'attribution du Marché adressée au Fournisseur par l'Acheteur ;
 - c) L'offre et les Bordereaux des prix présentés par le Fournisseur;
 - d) le Cahier des Clauses Administratives ;
 - e) les Données Particulières ;
 - f) le Bordereau des quantités, Calendrier de livraison, et Spécification techniques ; et
3. Le présent Accord de Marché prévaudra sur tout autre pièce constitutive du Marché. En cas de différence entre les pièces constitutives du Marché, ces pièces prévaudront dans l'ordre où elles sont énumérées ci-dessus.
4. En contrepartie des paiements que l'Acheteur doit effectuer au bénéfice du Fournisseur, comme cela est indiqué ci-après, le Fournisseur convient avec l'Acheteur par les présentes de livrer les Fournitures et de rendre les Services connexes, et de remédier aux défauts de ces Fournitures et Services connexes conformément à tous égards aux dispositions du Marché.
5. L'Acheteur convient par les présentes de payer au Fournisseur, en contrepartie des Fournitures et Services connexes, et des rectifications apportées à leurs défauts et



insuffisances, le prix du Marché, ou tout autre montant dû au titre du Marché, et ce, aux échéances et de la façon prescrites par le Marché.

EN FOI DE QUOI les parties au présent Marché ont fait signer le présent document conformément aux lois de la République du Sénégal les jours et année mentionnés ci-dessous.

Fait à Dakar le 12 février 2021



Signé par le Directeur de CONTECHS (pour le Fournisseur).

Signé par le Secrétaire Général de l'Université (pour l'acheteur).



19 MARS 2021



Registre au Bureau de Recouvrement CME Dakar 1
Bordereau N° 513
Le ... VE ... I ... FUB ... CASE ... Niger
Reçu Cont. quatre cent dix mille
Le Chef de Bureau
2012 mille francs

E = 126 060 /
DA = 60 000 / 126 060

Approuvé par le Professeur Ahmadou Aly MBAYE, Recteur, Président de l'Assemblée de l'université UCAD

Le Recteur
Président de l'Assemblée de
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Le Professeur
Ahmadou Aly MBAYE



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – une Foi
♦♦♦♦♦
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
♦♦♦♦♦
UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
♦♦♦♦♦
CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAINE
AGRICULTURE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE
ET NUTRITIONNELLE (CEA-AGRISAN)
♦♦♦♦♦

000013

N° _____ /RECTORAT/CEA-AGRISAN/SPM

Dakar, 24 FEV. 2021

Le Recteur

Objet : Notification de Marché

Réf : DRPR F_RUCAD_049 consultation de fournisseurs pour l'acquisition de mobilier et consommable de bureau pour l'unité de coordination du CEA-AGRISAN

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver, ci-joint, en trois exemplaires originaux, l'accord de marché à la DRPR ci-dessus référenciée, signée avec votre entreprise.

Je vous prie de les faire enregistrer et me retourner un exemplaire.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, **Monsieur le Directeur**, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Recteur
President de l'Assemblée de
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Le Professeur
Ahmadou Aly MBAYE

Monsieur le Directeur de
CONTECHS
15, Allées Seydou Nourou TALL Point E
Tel : 33 825 59 18
DAKAR

**CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAINE
AGRICULTURE POUR LA SECURITE
ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE (CEA -
AGRISAN)**

Client :

**CONSULTATION DE FOURNISSEURS POUR
L'ACQUISITION DE MOBILIER ET CONSOMMABLE DE
BUREAU POUR L'UNITE DE COORDINATION DU CEA-
AGRISAN / F RUCAD 049 : DRPR**

OFFRE FINANCIERE

| QUANTITE | DESIGNATION | PU HT | TOTAL HTVA |
|----------|------------------------------|-----------|------------|
| 1 | FAUTEUIL MINISTRE | 280 000 | 280 000 |
| 5 | FAUTEUIL SECRETAIRE | 130 000 | 650 000 |
| 1 | BUREAU MINISTRE COMPLET | 425 000 | 425 000 |
| 5 | BUREAU COMPLET SECRETAIRE | 348 000 | 1 740 000 |
| 12 | CHAISE VISITEUR | 65 000 | 780 000 |
| 20 | FAUTEUIL SALLE DE CONFERENCE | 99 000 | 1 980 000 |
| 1 | TABLE SALLE DE CONFERENCE | 1 250 000 | 1 250 000 |
| 1 | SALON EN CUIR | 1 489 000 | 1 489 000 |
| 5 | ARMOIRE DE RANGEMENT | 340 000 | 1 700 000 |
| 6 | TABLEAU D'AFFICHAGE | 18 000 | 108 000 |
| 6 | PUNAISES | 360 | 2 160 |
| 6 | DATEUR | 1 440 | 8 640 |
| 20 | POST- IT BLOC CUBE | 360 | 7 200 |
| 20 | POST- IT BLOC RECTANGLE | 600 | 12 000 |
| 20 | POST-IT | 1 200 | 24 000 |
| 6 | NUMÉROTATION D'ORDRE | 1 440 | 8 640 |
| 12 | PARAPHEUR | 7 200 | 86 400 |
| 1000 | CHEMISES CARTONNÉES À RABAT | 360 | 360 000 |
| 3000 | SOUS CHEMISES | 14 | 43 200 |
| 500 | BOITES À ARCHIVES STANDARD | 600 | 300 000 |
| 200 | BOITES À ARCHIVES STANDARD | 480 | 96 000 |
| 30 | CARTON RAME DE PAPIER | 14 500 | 435 000 |
| 100 | CHEMISES EN PLASTIQUE | 30 | 3 000 |
| 6 | AGRAFEUSE GM | 6 000 | 36 000 |
| 6 | AGRAFEUSE PM | 3 600 | 21 600 |
| 60 | AGRAFE GM | 300 | 18 000 |
| 60 | AGRAFE PM | 180 | 10 800 |
| 60 | THROMBONNES GM | 300 | 18 000 |
| 60 | THROMBONNES PM | 180 | 10 800 |

| | | | |
|-------------------|---|--------|-------------------|
| 20 | THROMBONNES GEANTES | 1 800 | 36 000 |
| 5 | STYLO BLEU | 3 600 | 18 000 |
| 5 | REGISTRE | 1 800 | 9 000 |
| 50 | CLASSEURS | 1 440 | 72 000 |
| 50 | ENVELOPPES | 2 400 | 120 000 |
| 10 | POCHETTES | 3 000 | 30 000 |
| 6 | SURLIGNEURS (Paquet de 4) | 1 440 | 8 640 |
| 3 | MARQUEUR | 1 440 | 4 320 |
| 6 | CISEAUX | 960 | 5 760 |
| 6 | POT A CRAYONS MULTI-USAGES | 7 000 | 42 000 |
| 6 | CORBEILLES A PAPIER | 6 000 | 36 000 |
| 1 | TAMPON « LE DIRECTEUR » | 7 200 | 7 200 |
| 1 | TAMPON « LE DIRECTEUR ADJOINT » | 7 200 | 7 200 |
| 1 | TAMPON « LE COMPTABLE » | 7 200 | 7 200 |
| 1 | TAMPON « LE RESPONSABLE SUIVI-EVALUATION » | 7 200 | 7 200 |
| 1 | TAMPON « LE RESPONSABLE PASSATION DES MARCHES » | 7 200 | 7 200 |
| 2 | TAMPON « ARRIVE » | 6 000 | 12 000 |
| 2 | TAMPON « PAYE » | 2 500 | 5 000 |
| 2 | TAMPON « ORIGINAL » | 2 500 | 5 000 |
| 2 | TAMPON « COPIE » | 2 500 | 5 000 |
| 20 | CLASSEURS A LEVIER | 1 440 | 28 800 |
| 1 | RELIEUSE PERFOREUSE | 85 000 | 85 000 |
| 6 | BLOC DE CLASSEMENT | 24 000 | 144 000 |
| TOTAL HTVA | | | 12 605 960 |
| TVA 18% | | | 2 269 073 |
| TOTAL TTC | | | 14 875 033 |

ARRETE A LA SOMME DE : Quatorze millions huit cent soixante quinze mille trente trois francs CFA TTC



Client :

/ F RUCAD 049 : DRPR

BORDEREAU DES PRIX

| QUANTITE | DESIGNATION | PU HT | TOTAL HTVA |
|----------|------------------------------|-----------|------------|
| 1 | FAUTEUIL MINISTRE | 280 000 | 280 000 |
| 5 | FAUTEUIL SECRETAIRE | 130 000 | 650 000 |
| 1 | BUREAU MINISTRE COMPLET | 425 000 | 425 000 |
| 5 | BUREAU COMPLET SECRETAIRE | 348 000 | 1 740 000 |
| 12 | CHAISE VISITEUR | 65 000 | 780 000 |
| 20 | FAUTEUIL SALLE DE CONFERENCE | 99 000 | 1 980 000 |
| 1 | TABLE SALLE DE CONFERENCE | 1 250 000 | 1 250 000 |
| 1 | SALON EN CUIR | 1 489 000 | 1 489 000 |
| 5 | ARMOIRE DE RANGEMENT | 340 000 | 1 700 000 |
| 6 | TABLEAU D'AFFICHAGE | 18 000 | 108 000 |
| 6 | PUNAISES | 360 | 2 160 |
| 6 | DATEUR | 1 440 | 8 640 |
| 20 | POST- IT BLOC CUBE | 360 | 7 200 |
| 20 | POST- IT BLOC RECTANGLE | 600 | 12 000 |
| 20 | POST-IT | 1 200 | 24 000 |
| 6 | NUMÉROTATION D'ORDRE | 1 440 | 8 640 |
| 12 | PARAPHEUR | 7 200 | 86 400 |
| 1000 | CHEMISES CARTONNÉES À RABAT | 360 | 360 000 |
| 3000 | SOUS CHEMISES | 14 | 43 200 |
| 500 | BOITES À ARCHIVES STANDARD | 600 | 300 000 |
| 200 | BOITES À ARCHIVES STANDARD | 480 | 96 000 |
| 30 | CARTON RAME DE PAPIER | 14 500 | 435 000 |
| 100 | CHEMISES EN PLASTIQUE | 30 | 3 000 |
| 6 | AGRAFEUSE GM | 6 000 | 36 000 |
| 6 | AGRAFEUSE PM | 3 600 | 21 600 |
| 60 | AGRAFE GM | 300 | 18 000 |
| 60 | AGRAFE PM | 180 | 10 800 |
| 60 | THROMBONNES GM | 300 | 18 000 |
| 60 | THROMBONNES PM | 180 | 10 800 |
| 20 | THROMBONNES GEANTES | 1 800 | 36 000 |
| 5 | STYLO BLEU | 3 600 | 18 000 |
| 5 | REGISTRE | 1 800 | 9 000 |
| 50 | CLASSEURS | 1 440 | 72 000 |
| 50 | ENVELOPPES | 2 400 | 120 000 |

| | | | |
|-------------------|---|--------|-------------------|
| 10 | POCHETTES | 3 000 | 30 000 |
| 6 | SURLIGNEURS (Paquet de 4) | 1 440 | 8 640 |
| 3 | MARQUEUR | 1 440 | 4 320 |
| 6 | CISEAUX | 960 | 5 760 |
| 6 | POT A CRAYONS MULTI-USAGES | 7 000 | 42 000 |
| 6 | CORBEILLES A PAPIER | 6 000 | 36 000 |
| 1 | TAMPON « LE DIRECTEUR » | 7 200 | 7 200 |
| 1 | TAMPON « LE DIRECTEUR ADJOINT » | 7 200 | 7 200 |
| 1 | TAMPON « LE COMPTABLE» | 7 200 | 7 200 |
| 1 | TAMPON « LE RESPONSABLE SUIVI-EVALUATION » | 7 200 | 7 200 |
| 1 | TAMPON « LE RESPONSABLE PASSATION DES MARCHES » | 7 200 | 7 200 |
| 2 | TAMPON « ARRIVE » | 6 000 | 12 000 |
| 2 | TAMPON « PAYE » | 2 500 | 5 000 |
| 2 | TAMPON « ORIGINAL » | 2 500 | 5 000 |
| 2 | TAMPON « COPIE » | 2 500 | 5 000 |
| 20 | CLASSEURS A LEVIER | 1 440 | 28 800 |
| 1 | RELIEUSE PERFOREUSE | 85 000 | 85 000 |
| 6 | BLOC DE CLASSEMENT | 24 000 | 144 000 |
| TOTAL HTVA | | | 12 605 960 |
| TVA 18% | | | 2 269 073 |
| TOTAL TTC | | | 14 875 033 |

ARRETE A LA SOMME DE : Quatorze millions huit cent soixante quinze mille trente trois francs CFA TTC



CLAUSES ADMINISTRATIVES DE LA CONSULTATION

Clause 1 : Application

Les présentes clauses administratives s'appliqueront dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par les dispositions contractuelles contenues dans d'autres pièces du marché.

Clause 2 : Conformité

Les fournitures livrées en exécution du présent marché seront conformes aux spécifications contenues dans les spécifications techniques.

Clause 3 : Garantie de bonne exécution

Sans Objet

Clause 4 : Inspections et essais

L'Acheteur aura le droit d'inspecter et / ou d'essayer les fournitures pour s'assurer qu'elles sont bien conformes au marché, sans coût additionnel pour l'Acheteur.

Si l'une quelconque des fournitures inspectées ou essayées se révèle non conforme aux spécifications, l'Acheteur peut la refuser ; le Fournisseur devra alors soit remplacer les fournitures refusées, soit y apporter toutes modifications nécessaires pour les rendre conformes aux spécifications, sans frais à la charge de l'Acheteur.

Clause 5 : Livraison

Le fournisseur livrera les fournitures sur le site du projet soit les locaux du Rectorat de UCAD – BP n° 5005 Dakar Fann.

Clause 6 : Services connexes

Le Fournisseur procédera à l'installation et la mise en service des fournitures livrées. Les prix facturés par le Fournisseur pour les services connexes ci-dessus sont inclus dans le Prix du marché.

Clause 7 : Pièces de rechange

Le Fournisseur conservera des stocks suffisants pour fournir les pièces de rechange consommables. Les autres pièces de rechange et composants seront fournis aussi rapidement que possible et dans tous les cas, dans les trois (3) mois de la commande.

Clause 8 : Garantie

Le Fournisseur garantit que les fournitures livrés en exécution du marché sont neufs, n'ont jamais été utilisés, sont du modèle en service le plus récent et comportent toutes les dernières améliorations en matière de conception et de matériau. Le Fournisseur garantit en outre que les fournitures livrés en exécution du marché n'ont aucun défaut dû à leur conception, aux matériaux utilisés ou à leur mise en oeuvre (excepté dans la mesure où la conception ou les matériaux sont requis par les spécifications de l'Acheteur) ou à tout acte ou omission du Fournisseur, survenant pendant l'utilisation normale des fournitures livrés dans les conditions prévalant dans le pays de destination finale.

Cette garantie demeurera valable, après livraison et réception provisoire pendant :

- Un (1) an

Pendant toute la période de garantie, le fournisseur s'engage à réparer dans les vingt quatre (24) heures tous matériels défectueux.

Clause 9 : Paiement

Les paiements seront effectués au plus tard dans les trente jours (30) jours suivant la livraison des fournitures sur présentation de la demande de paiement accompagnée du certificat de réception émis par l'Acheteur ou son représentant.

Clause 10 : Prix

Les prix que le fournisseur facturera pour les fournitures livrées et services rendus en exécution du marché ne varieront pas par rapport aux prix indiqués dans son offre.

Clause 11 : Retards du fournisseur

La livraison des fournitures et l'exécution des services seront effectuées par le Fournisseur conformément au calendrier spécifié par l'Acheteur dans le Bordereau des quantités et le Calendrier de livraison.

Clause 12 : Pénalités

Si le fournisseur manque à livrer l'une quelconque ou l'ensemble des fournitures, ou à rendre les services prévus dans le ou les délai(s) spécifié(s) dans le marché, l'Acheteur, sans préjudice des autres recours qu'il détient au titre du marché, pourra déduire du prix du marché, à titre de pénalités, une somme équivalente à 0,5 % du prix, livraison faite, des fournitures en retard, ou des services non rendus, pour chaque jour de retard, jusqu'à un montant maximum de 10 % du prix desdites fournitures ou services. Une fois ce maximum atteint, l'Acheteur pourra envisager la résiliation du marché, conformément à la Clause 13 ci-après.

Clause 13 : Résiliation pour non-exécution

L'Acheteur peut, sans préjudice des autres recours qu'il détient au titre du marché, notifier par écrit au Fournisseur la résiliation du marché :

- (a) si le Fournisseur manque à livrer l'une quelconque ou l'ensemble des fournitures dans les délais spécifiés dans le marché ou dans les délais convenus par écrit en application de la Clause 11 ci - dessus ; ou
- (b) si le Fournisseur manque à exécuter toute autre obligation au titre du marché ;

Clause 14 : Règlements des litiges

L'Acheteur et le Fournisseur feront tous les efforts possibles pour régler à l'amiable les différends ou litiges survenant entre eux au titre du marché.

Si, trente (30) jours après le commencement de ces négociations informelles, l'Acheteur et le Fournisseur ont été incapables de régler le litige à l'amiable, chacune des parties peut demander que le règlement du litige soit soumis à l'arbitrage, conformément aux procédures d'arbitrage en vigueur au Sénégal.

Clause 15 : Droit applicable

Le droit applicable est le droit sénégalais.

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



Université Cheikh Anta Diop

**Centre d'Excellence Africain Agriculture pour la Sécurité
Alimentaire et Nutritionnelle (CEA – AGRISAN)**

Projet : CEA

Crédit : N° 6390-SN

**F_RUCAD_049 : DEMANDE DE
RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX RESTREINTE**

**CONSULTATION DE FOURNISSEURS
POUR L'ACQUISITION DE MOBILIER ET
CONSOMMABLE DE BUREAU POUR L'UNITE DE
COORDINATION DU CEA-AGRISAN**

FINANCEMENT : IDA/SENEGAL

Décembre 2020

LETTRÉ D'INVITATION

1. Le Gouvernement du Sénégal a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement dans le cadre du Projet de Centre d'Excellence Africaine Agriculture pour la sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (CEA – AGISAN). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre de **l'Acquisition de mobilier et consommable de bureau pour l'Unité de coordination du CEA-AGRISAN.**
2. Le Directeur du CEA-SAMEF invite, par la présente lettre, les soumissionnaires désignés ci-dessous à présenter leurs offres sous plis fermés, avec la mention Demande de Renseignements et de Prix Restreinte F_RUCAD_049 **Acquisition de mobilier et consommable de bureau pour l'Unité de coordination du CEA-AGRISAN**
3. Les soumissionnaires invités à soumettre des offres sont les suivants :

| N° | Soumissionnaire | Adresse | Tel. E-mail |
|----|-----------------------------------|---|--|
| 1 | CONTECHS | 15, Allées Seydou Nourou TALL Point E | Tel : 33 825 59 18 / 77 370 08 80 Fax : 33 825 57 70 Email : contechs@orange.sn |
| 2 | EDN | Cité Keur Khadim, Villa N° 67 - Dakar Tél : +221 77 659 30 28 | Tél : +221 77 659 30 28 Email : damendiaye085@gmail.com |
| 3 | SENEGAL DISTRIDUTION | Grand Dakar N°26, Rue Abébé Bikila | Tél : 77 533 82 48 Email : adjaawasarre@gmail.com |
| 4 | GLOBAL VISION SERVICES | Liberte 6 extension, pres clinique Amitié | Tel : 33 896 83 65 / 77 441 28 47 Email : globalvisionservices6@gmail.com |
| 5 | SSB | Rue de Diourbel X Piscine Olympique villa n° HA Point E | Tel : 33 869 26 71 Email : ssb.multimedia@orange.sn |

4. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessous, au plus tard **le mercredi 13 janvier 2021 à 10h 00mn.**

Adresse : Secrétariat du Secrétaire Général (SG), UCAD – BP n° 5005 Dakar Fann

Le Recteur

DONNEES PARTICULIERES DE LA CONSULTATION

1. Nom de l'Emprunteur : République du Sénégal

2. Financement : N° 6390-SN

3. Nom du projet : CEA - AGRISAN

4. Nom et objet du marché : Demande de Renseignements et de Prix Restreinte F_RUCAD_049 Acquisition de mobilier et consommable de bureau pour l'Unité de coordination du CEA-AGRISAN

Les spécifications techniques et caractéristiques des fournitures ainsi que le bordereau de quantités et calendrier de livraison sont définis dans les annexes jointes au présent dossier.

5. Lieu de Livraison : Rectorat UCAD – BP n° 5005 Dakar Fann

6. Langue: française.

7. Garantie

Le Fournisseur garantit que toutes les fournitures livrées en exécution du marché sont neuves, n'ont jamais été utilisées, sont du modèle en service le plus récent et comportent toutes les dernières améliorations en matière de conception et de matériau. Le Fournisseur garantit en outre que les fournitures livrées en exécution du marché n'auront aucun défaut dû à leur conception, aux matériaux utilisés ou à leur mise en oeuvre (excepté dans la mesure où la conception ou les matériaux sont requis par les spécifications de l'Acheteur) ou à tout acte ou omission du Fournisseur, survenant pendant l'utilisation normale des fournitures livrées dans les conditions prévalant dans le pays de destination finale.

Cette garantie demeurera valable, après livraison et réception provisoire, pendant :

- Un (1) an

Pendant toute la période de garantie, le fournisseur s'engage à réparer dans les soixante douze (72) heures tous matériels défectueux si sa responsabilité est engagée.

8. Nom de l'acheteur et Adresse : RECTORAT UCAD – BP n° 5005 Dakar Fann

No. De téléphone: (221) 77.367.82.77

Courriel: marcbernard.thiaw@ucad.edu.sn

9. Prix et monnaie de l'offre

Le prix des fournitures offertes doit être libellé en francs CFA. Les prix des soumissions doivent être indiqués en Toutes Taxes Comprises (TTC).

10. Préparation et dépôt des offres

Qualification des soumissionnaires :
Les soumissionnaires joindront à leur offre : **SANS OBJET**

11. Délai de validité des offres

Les offres seront valables pendant quatre cinq (45) jours à compter de la date limite de dépôt des offres

12. Nombre de copies

L'offre doit être soumise en trois (3) exemplaires, soit un original et deux copies.

13. **Adresse pour la remise des offres** : Rectorat,
Secrétariat du SG, UCAD – BP n° 5005 Dakar Fann

14. **Date et heure limites pour la remise des offres** : Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard le **mercredi 13 janvier 2021 à 10h 00mn**

15. **Date, heure et adresse pour l'ouverture des plis** :

Les plis seront ouverts **le mercredi 13 janvier 2021 à 10h 00mn** à l'adresse indiquée ci-dessus

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture.

16. Evaluation et comparaison des offres

Les critères pour l'évaluation et la comparaison des offres sont les suivants : Le non-respect des caractéristiques techniques **obligatoires** indiquées dans les annexes est éliminatoire.

Les offres jugées conformes aux spécifications techniques seront ensuite évaluées de la façon suivante :

1) **Prix évalué des équipements** ;

2) **Délai de livraison** :

Le délai de livraison des fournitures est indiqué dans le calendrier de livraison (voir annexe 2). Les soumissionnaires devront proposer des délais de livraison. Toutefois, toute offre proposant un délai de livraison supérieur à Vingt et un (21) jours sera

rejetée.

17. Attribution : Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a été évaluée conforme la moins-disante

CLAUSES ADMINISTRATIVES DE LA CONSULTATION

Clause 1 : Application

Les présentes clauses administratives s'appliqueront dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par les dispositions contractuelles contenues dans d'autres pièces du marché.

Clause 2 : Conformité

Les fournitures livrées en exécution du présent marché seront conformes aux spécifications contenues dans les spécifications techniques.

Clause 3 : Garantie de bonne exécution

Sans Objet

Clause 4 : Inspections et essais

L'Acheteur aura le droit d'inspecter et / ou d'essayer les fournitures pour s'assurer qu'elles sont bien conformes au marché, sans coût additionnel pour l'Acheteur.

Si l'une quelconque des fournitures inspectées ou essayées se révèle non conforme aux spécifications, l'Acheteur peut la refuser ; le Fournisseur devra alors soit remplacer les fournitures refusées, soit y apporter toutes modifications nécessaires pour les rendre conformes aux spécifications, sans frais à la charge de l'Acheteur.

Clause 5 : Livraison

Le fournisseur livrera les fournitures sur le site du projet soit les locaux du Rectorat de UCAD – BP n° 5005 Dakar Fann.

Clause 6 : Services connexes

Le Fournisseur procédera à l'installation et la mise en service des fournitures livrées.

Les prix facturés par le Fournisseur pour les services connexes ci-dessus sont inclus dans le Prix du marché.

Clause 7 : Pièces de rechange

Le Fournisseur conservera des stocks suffisants pour fournir les pièces de rechange consommables. Les autres pièces de rechange et composants seront fournis aussi rapidement que possible et dans tous les cas, dans les trois (3) mois de la commande.

Clause 8 : Garantie

Le Fournisseur garantit que les fournitures livrés en exécution du marché sont neufs, n'ont jamais été utilisés, sont du modèle en service le plus récent et comportent toutes les dernières améliorations en matière de conception et de matériau. Le Fournisseur garantit en outre que les fournitures livrés en exécution du marché n'ont aucun défaut dû à leur conception, aux matériaux utilisés ou à leur mise en oeuvre (excepté dans la mesure où la conception ou les matériaux sont requis par les spécifications de l'Acheteur) ou à tout acte ou omission du Fournisseur, survenant pendant l'utilisation normale des fournitures livrés dans les conditions prévalant dans le pays de destination finale.

Cette garantie demeurera valable, après livraison et réception provisoire pendant :

- Un (1) an

Pendant toute la période de garantie, le fournisseur s'engage à réparer dans les vingt-quatre (24) heures tous matériels défectueux.

Clause 9 : Paiement

Les paiements seront effectués suivant la livraison des fournitures sur présentation de la demande de paiement accompagnée du certificat de réception émis par l'Acheteur ou son représentant.

Clause 10 : Prix

Les prix que le fournisseur facturera pour les fournitures livrées et services rendus en exécution du marché ne varieront pas par rapport aux prix indiqués dans son offre.

Clause 11 : Retards du fournisseur

La livraison des fournitures et l'exécution des services seront effectuées par le Fournisseur conformément au calendrier spécifié par l'Acheteur dans le Bordereau des quantités et le Calendrier de livraison.

Clause 12 : Pénalités

Si le fournisseur manque à livrer l'une quelconque ou l'ensemble des fournitures, ou à rendre les services prévus dans le ou les délai(s) spécifié(s) dans le marché, l'Acheteur, sans préjudice des autres recours qu'il détient au titre du marché, pourra déduire du prix du marché, à titre de pénalités, une somme équivalente à 0,5 % du prix, livraison faite, des fournitures en retard, ou des services non rendus, pour chaque jour de retard, jusqu'à un montant maximum de 10 % du prix desdites fournitures ou services. Une fois ce maximum atteint, l'Acheteur pourra envisager la résiliation du marché, conformément à la Clause 13 ci-après.

Clause 13 : Résiliation pour non-exécution

L'Acheteur peut, sans préjudice des autres recours qu'il détient au titre du marché, notifier par écrit au Fournisseur la résiliation du marché :

- (a) si le Fournisseur manque à livrer l'une quelconque ou l'ensemble des fournitures dans les délais spécifiés dans le marché ou dans les délais convenus par écrit en application de la Clause 11 ci - dessus ; ou
- (b) si le Fournisseur manque à exécuter toute autre obligation au titre du marché ;

Clause 14 : Règlements des litiges

L'Acheteur et le Fournisseur feront tous les efforts possibles pour régler à l'amiable les différends ou litiges survenant entre eux au titre du marché.

Si, trente (30) jours après le commencement de ces négociations informelles, l'Acheteur et le Fournisseur ont été incapables de régler le litige à l'amiable, chacune des parties peut demander que le règlement du litige soit soumis à l'arbitrage, conformément aux procédures d'arbitrage en vigueur au Sénégal.

Clause 15 : Droit applicable

Le droit applicable est le droit sénégalais.

ANNEXE 1

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

| N° | Désignation | Caractéristiques techniques |
|----|-------------------------------------|--|
| 1 | FAUTEUIL MINISTRE | Revêtement en CUIR Haut dossier avec mécanisme basculant et pivotant Bras fixes et Piètement de sécurité Roulettes pivotantes à double galet Galbes des formes des capitonnages accueillants et confortables, Avec renfort matelassé apposé dessus |
| 2 | FAUTEUIL SECRETAIRE | Fauteuil à dossier haut rembourré et pivotant Revêtement en Similicuir souple et résistant Réglage en hauteur et en position inclinée, Galbes des formes des capitonnages accueillants et confortables, Accoudoirs antichocs revêtus de simili cuir Base sur étoile |
| 3 | BUREAU COMPLET MINISTRE | Structure en bois mélaminé d'épaisseur 50mm Plateau rectangulaire muni de meuble de rangement latéral et voile de fond, Dimensions : 2,2m x 80cm x 76 cm Meuble de retour frontal accroché avec 2 grands tiroirs et 2 compartiments ouverts pour classement |
| 4 | BUREAU COMPLET SECRETAIRE | Structure en bois mélaminé d'épaisseur 38mm Plateau rectangulaire muni de meuble de rangement latéral sous forme de retour et voile de fond Meuble de rangement avec 2 grands tiroirs et 2 compartiments ouverts pour classement Dimensions : 200 x 80 x 110 cm |
| 5 | CHAISE VISITEUR | Revêtement en SIMILI cuir résistant et souple, facile d'entretien ; Structure métallique très robuste luge Avec coussins rembourrés, Large assise tapissé Accoudoirs fixes |
| 6 | FAUTEUIL SALLE DE CONFERENCE | Fauteuil à dossier haut, Roulant, tournant et basculant Accoudoirs en polyester rembourré et revêtu de simili Réglage en hauteur et en position inclinée Base sur étoile de 5 branches avec roulettes Finition époxy et polypropylène renforcé |
| 7 | TABLE SALLE DE CONFERENCE | En bois mélaminé d'épaisseur 50mm avec voile de fond Pieds panneau épais Dimensions : 7m x 140 x 75cm ; Couleur : NOYER |

| | | |
|----|-----------------------------|--|
| | | Avec passe cable et Verre trempé noire au centre |
| 8 | SALON EN CUIR | Salon d'accueil ; Revêtement en CUIR Composé de : 1 Canapé de 3 places et 2 Fauteuils d'1 place Rembourrage épais Belle pique soignée |
| 9 | ARMOIRE DE RANGEMENT | Meuble de rangement haut en bois mélaminé 4 portes dont 2 pleines en bois et 2 semi vitrées Partie supérieure en verre Teinté et portes pleines en dessous Finition aluminium ; Avec étagères réglables Dimensions L x l : 205 cm x 80 cm Couleur : Marron clair |
| 10 | TABLEAU D’AFFICHAGE | Tableau d'affichage en liège avec cadre aluminium. Dimensions: 60 x 90 cm. Surface en liège aggloméré pour affichage par punaises ou épingles. Encadrement en aluminium anodisé. Coins avec fixation murale intégrée (visserie fournie). Livré avec 2 jeux de cache coins pour personnaliser le tableau (4 bleus et 4 gris). |
| 11 | PUNAISES | Boite de 100 épingles couleurs. Epingle de fixation 6 couleurs assorties. Tête plastique |
| 12 | DATEUR | Timbre mini dateur Trodat Printy 4810. Permet de tamponner une date sur le format jj/mm/aaaa. Encre noire. Encre automatique rechargeable. Date ajustable par molette sur 12ans. Hauteur des caractères 3.8 mm. Largeur de l'empreinte 20 mm. |
| 13 | POST IT BLOC CUBE | Bloc cube notes repositionnables. Bloc de 320 feuilles. Coloris jaune. Format carré 76 x 76 mm. |
| 14 | POST IT RECTANGLE | Post'it format 125 x 75 mm 80 post-it par bloc, coloris assortis énergies. Notes repositionnables sans laisser de trace. Lot composé de 4 blocs de chaque coloris : rose ultra, jaune néon, rose néon, orange néon. |
| 15 | POST IT | Sur carte en plastique avec clip, 25 x 45 mm, 25 flèches par couleur, entièrement coloré, assorti dans les couleurs:... En savoir + |
| 16 | NUMÉROTATION D’ORDRE | Hauteur des chiffres:4 mm; Encrier : E/10 |
| 17 | PARAPHEUR | Parapheur reliure folio - PVC collé, dos en toile extensible; 18 compartiments pour documents A4 en PVC avec dos extensible porte-feuille en carte solide avec trou pour aperçu et onglets renforcés fenêtre d'inscription avec étiquette d'insertion sur la couverture avant dimensions: (L) 245 x (H)340 mm (41403 RG) |

| | | |
|----|------------------------------------|--|
| 18 | CHEMISES CARTONNÉES À RABAT | Chemise 3 rabats élastiques - Format A4 - carte lustrée - coloris assortis |
| 19 | SOUS CHEMISES | Sous-chemise en papier 80 ou 60 grammes - plusieurs couleurs de teintes vives |
| 20 | BOITES À ARCHIVES STANDARD | Boîte archives carton Bruneau dos 15 cm blanche |
| 21 | BOITES A ARCHIVES STANDARD | Boîte à archives carton Bruneau dos de 10 cm blanche |
| 22 | CARTON RAME DE PAPIER | Format A4- papier blanc multifonction- Grammage 80g-Toucher satin- Extra blancheur 170 CIE |
| 23 | CHEMISES EN PLASTIQUE | Chemises en plastique |
| 24 | AGRAFEUSE GM | Agrafeuse Grand Modèle 24/6 |
| 25 | AGRAFEUSE PM | Agrafeuse Petit Modèle Rapid Bébé |
| 26 | AGRAFE GM | Boîtes recharge agrafeuse 6 mm GM (Boite de 1000) 24/6-1m |
| 27 | AGRAFE PM | Boîtes recharge agrafeuse 4 mm PM (Boite de 1000) |
| 28 | THROMBONNES GM | Grand Modèle 35 mm acier |
| 29 | THROMBONNES PM | Petit Modèle 28 mm acier |
| 30 | THROMBONNES GEANTES | Trombones pour documents épais, fil bronze. Jusqu'à 100 feuilles ; En boîte de 100 de taille 48 x 53 mm |
| 31 | STYLO BLEU | Stylo simple (Boite de 50) |
| 32 | REGISTRE | 200 Pages |
| 33 | CLASSEURS | Classeurs chrono |
| 34 | ENVELOPPES | Enveloppe Kraft B/100 |
| 35 | POCHETTES | Pochettes plastiques B/100 |
| 36 | SURLIGNEURS (Paquet de 4) | Pack de 4 Surligneurs avec différentes couleurs. Surligneur à pointe agréable douce permettant de surligner d'un trait fin ou large. Pour papier, fax et copie carbone. Séchage rapide |

| | | |
|----|--|---|
| 37 | MARQUEUR | Marqueur compact multi usage 1 à 2 mm Excellente résistante à l'eau. Séchage rapide ; Avec Clip. 4 couleurs |
| 38 | CISEAUX | Sensoft 13 3D Ciseaux pour un confort de coupe surprenant. Confort : anneaux souples pour un confort optimal |
| 39 | POT A CRAYONS MULTI-USAGES | 4 compartiments permettant de de rassembler et de ranger tous les accessoires de bureau |
| 40 | CORBEILLES A PAPIER | Corbeille Métallique Hauteur : 345 mm Diamètre : 300 mm Capacité 16 litres |
| 41 | TAMPON « LE DIRECTEUR » | Forme : ronde ; dimensions empreinte: 30mm; Encrier : E/R30; mentionner au contour du cachet «en haut : CEA – AGRISAN ; en bas : UCAD » ; mentionner au milieu du cachet « LE DIRECTEUR » |
| 42 | TAMPON « LE DIRECTEUR ADJOINT » | Forme : ronde ; dimensions empreinte: 30mm; Encrier : E/R30; mentionner au contour du cachet «en haut : CEA – AGRISAN ; en bas : UCAD » ; mentionner au milieu du cachet « LE DIRECTEUR ADJOINT » |
| 43 | TAMPON « LE COMPTABLE» | Forme : ronde ; dimensions empreinte: 30mm; Encrier : E/R30; mentionner au contour du cachet «en haut : CEA – AGRISAN ; en bas : UCAD » ; mentionner au milieu du cachet «LE COMPTABLE» |
| 44 | TAMPON « LE RESPONSABLE SUIVI-EVALUATION » | Forme : ronde ; dimensions empreinte: 30mm; Encrier : E/R30; mentionner au contour du cachet «en haut : CEA – AGRISAN ; en bas : UCAD » ; mentionner au milieu du cachet «LE RESPONSABLE SUIVI-EVALUATION» |
| 45 | TAMPON « LE RESPONSABLE PASSATION DES MARCHES » | Forme : ronde ; dimensions empreinte: 30mm; Encrier : E/R30; mentionner au contour du cachet «en haut : CEA – AGRISAN ; en bas : UCAD » ; mentionner au milieu du cachet «LE RESPONSABLE PASSATION DES MARCHES » |
| 46 | TAMPON « ARRIVE » | Forme : rectangle ; dimensions empreinte: 30mm; Encrier : E/R30; mentionner au contour du cachet «en haut : « ARRIVE »; en bas : « CEA – AGRISAN » ; et le milieu du cachet un autre rectangle réservé pour la date |
| 47 | TAMPON « PAYE » | Forme : rectangle ; mentionné « PAYE » taille: standard |
| 48 | TAMPON « ORIGINAL » | Forme : rectangle; mentionné « ORIGINAL »; taille standard |
| 49 | TAMPON « COPIE » | Forme : rectangle; mentionné « COPIE »; taille: standard |
| 50 | CLASSEURS A LEVIER | Couleur noire, bleu, vert et rouge - Format A4 - Classeur à levier- Dos large 8 cm, dimensions 29 x 32 cm pour les documents A4- Couverture plastifié polypropylène intérieur et extérieur. Griffe de blocage -Porte étiquette au dos - Renfort métal. |

| | | |
|----|----------------------------|---|
| 51 | RELIEUSE PERFOREUSE | Perforeuse Manuelle - jusqu'à 450 feuilles - 10 Anneaux Plastique Inclus |
| 52 | BLOC DE CLASSEMENT | C'est un module de classement encore appelé corbeille à courrier composé de 4 tiroirs polystyrene format 24 x 32 cm et les pochettes à élastique. |

CADRE DE DEVIS

| N° | Désignation | Quantité | Prix Unitaire en Francs CFA | Prix Total CFA |
|----|-------------------------------------|----------|-----------------------------|----------------|
| 1 | FAUTEUIL MINISTRE | 01 | | |
| 2 | FAUTEUIL SECRETAIRE | 05 | | |
| 3 | BUREAU COMPLET MINISTRE | 01 | | |
| 4 | BUREAU COMPLET SECRETAIRE | 05 | | |
| 5 | CHAISE VISITEUR | 12 | | |
| 6 | FAUTEUIL SALLE DE CONFERENCE | 20 | | |
| 7 | TABLE SALLE DE CONFERENCE | 01 | | |
| 8 | SALON EN CUIR | 01 | | |
| 9 | ARMOIRE DE RANGEMENT | 05 | | |
| 10 | TABLEAU D'AFFICHAGE | 06 | | |
| 11 | PUNAISE | 06 | | |
| 12 | DATEUR | 06 | | |
| 13 | POST IT BLOC CUBE | 20 | | |
| 14 | POST IT RECTANGLE | 20 | | |
| 15 | POST IT | 20 | | |
| 16 | NUMÉROTATION D'ORDRE | 06 | | |
| 17 | PARAPHEUR | 12 | | |
| 18 | CHEMISES CARTONNÉES À RABAT | 1000 | | |
| 19 | SOUS CHEMISES | 3000 | | |
| 20 | BOITES À ARCHIVES STANDARD | 500 | | |
| 21 | BOITES À ARCHIVES STANDARD | 200 | | |
| 22 | CARTON RAME DE PAPIERS | 30 | | |

| | | | | |
|----|--|-----|--|--|
| 23 | CHEMISES EN PLASTIQUE | 100 | | |
| 24 | AGRAPHEUSE GRAND MODELE | 06 | | |
| 25 | AGRAPHEUSE PETIT MODELE | 06 | | |
| 26 | AGRAPHE GM | 60 | | |
| 27 | AGRAPHE PM | 60 | | |
| 28 | THROMBONNES GM | 60 | | |
| 29 | THROMBONNES PM | 60 | | |
| 30 | THROMBONNES GEANTE | 20 | | |
| 31 | STYLO BLEU | 05 | | |
| 32 | REGISTRE | 05 | | |
| 33 | CLASSEURS | 50 | | |
| 34 | ENVELOPPES | 50 | | |
| 35 | POCHETTES | 10 | | |
| 36 | SURLIGNEURS (Paquet de 4) | 06 | | |
| 37 | MARQUEUR | 03 | | |
| 38 | CISEAUX | 06 | | |
| 39 | POT A CRAYONS MULTI-USAGES | 06 | | |
| 40 | CORBEILLES A PAPIER | 06 | | |
| 41 | TAMPON « LE DIRECTEUR » | 01 | | |
| 42 | TAMPON « LE DIRECTEUR ADJOINT » | 01 | | |
| 43 | TAMPON « LE COMPTABLE» | 01 | | |
| 44 | TAMPON « LE RESPONSABLE SUIVI-EVALUATION » | 01 | | |
| 45 | TAMPON « LE RESPONSABLE PASSATION DES MARCHES » | 01 | | |
| 46 | TAMPON « ARRIVEE » | 02 | | |
| 47 | TAMPON « PAYE » | 02 | | |
| 48 | TAMPON « ORIGINAL » | 02 | | |
| 49 | TAMPON « COPIE » | 02 | | |

| | | | | |
|----|----------------------------|----|--|--|
| 50 | CLASSEURS A LEVIER | 20 | | |
| 51 | RELIEUSE PERFOREUSE | 01 | | |
| 52 | BLOC DE CLASSEMENT | 06 | | |
| | MONTANT TOTAL HTVA | | | |
| | TVA 18% | | | |
| | MONTANT TOTAL TTC | | | |

N.B. : Les dimensions ci-dessus proposées sont des dimensions approximatives

ANNEXE 2

BORDEREAU DES QUANTITES ET CALENDRIER DE LIVRAISON

| Numéro | Description | Quantité | Calendrier de livraison en jour à partir de la date de notification du contrat |
|---------------|-----------------------------|-----------------|---|
| | Pour toutes les fournitures | | 21 jours à partir de la notification |

ANNEXE 3

Modèle d'engagement à respecter la Charte de Transparence et d'Éthique en matière de Marchés publics

Date

A : *[nom et adresse de l'Autorité Contractante]*

Madame/Monsieur,

Après avoir examiné, en vue de la soumission de notre proposition pour *[insérer ici l'objet de la consultation ou du marché]*, nous, soussignés, avons bien pris connaissance des dispositions de la Charte de transparence et d'éthique en matière de marchés publics approuvée par décret n° 2005-576 du 22 juin 2005 et nous engageons à respecter toutes les dispositions de ce texte nous concernant, pendant la procédure de passation du marché et, si notre soumission est acceptée, pendant son exécution.

Nous savons, qu'à titre de sanction, nous pouvons être écartés temporairement ou définitivement du champ des marchés publics, conformément à la réglementation, s'il est établi que nous nous sommes livrés à une ou plusieurs des pratiques, ci-après, dans le cadre de la passation et de l'exécution du marché :

- activités corruptrices à l'égard des agents publics en charge de la passation du marché ;
- manœuvres frauduleuses en vue de l'obtention du marché ;
- ententes illégales ;
- renoncement injustifié à l'exécution du marché si notre soumission est acceptée ; et,
- défaillance par rapport aux engagements que nous aurons souscrit.

Nous savons aussi que ces sanctions administratives sont sans préjudice des sanctions pénales prévues par les lois et règlements en vigueur.

Veillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Fait le _____ 20 ____

Signature _____ en qualité de _____
dûment autorisé à signer le Candidat pour et au nom de *[nom du Candidat]*

ANNEXE 4

Lettre de Soumission

Date: _____

A: *[nom et adresse de l'Autorité contractante]*

Messieurs et/ou Mesdames,

Après avoir examiné le Dossier de Consultation dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de fournir et de livrer *[description des fournitures et services]* conformément au Dossier de Consultation et pour la somme de *[prix total de l'offre en chiffres et en lettres]* ou autres montants énumérés au Bordereau descriptif et quantitatif ci-joint et qui fait partie de la présente soumission.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les fournitures selon les dispositions précisées dans le Bordereau descriptif quantitatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de 90 jours à compter de la date fixée pour le dépôt des offres, telle que stipulée dans le Dossier de Consultation ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Fait à _____ Le _____ jour de _____
20_____.

[signature]

[titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de: _____

ANNEXE 5

Accord de Marché

[Le Soumissionnaire sélectionné remplit cet Accord de Marché conformément aux indications en italiques]

AUX TERMES DU PRÉSENT MARCHÉ, conclu le [date] _____ jour de [mois] _____ de _____ [année] _____

ENTRE

(1) *[insérer le nom légal complet de l'Acheteur]* _____ de *[insérer l'adresse complète de l'Acheteur]* _____ (ci-après dénommé l'« Acheteur ») d'une part, et

(2) *[insérer le nom légal complet du Fournisseur]* _____ de *[insérer l'adresse complète du Fournisseur]* _____ (ci-après dénommé le « Fournisseur »), d'autre part :

ATTENDU QUE l'Acheteur a lancé un appel d'offres pour certaines Fournitures et certains Services connexes, à savoir *[insérer une brève description des Fournitures et des Services connexes]* _____ et a accepté une offre du Fournisseur pour la livraison de ces Fournitures et la prestation de ces Services connexes, pour un montant égal à *[insérer le Prix du Marché exprimé dans la(les) monnaie(s) de règlement du Marché]* _____ (ci-après dénommé le « Prix du Marché »).

IL A ÉTÉ ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

1. Dans ce Marché, les mots et expressions auront le même sens que celui qui leur est respectivement donné dans les clauses du Marché auxquelles il est fait référence.

2. Les documents ci-après sont réputés faire partie intégrante du Marché et être lus et interprétés à ce titre :

- a) Cet Accord de Marché
- b) la Notification d'attribution du Marché adressée au Fournisseur par l'Acheteur ;
- c) L'offre et les Bordereaux des prix présentés par le Fournisseur ;
- d) le Cahier des Clauses Administratives ;
- e) les Données Particulières ;
- f) le Bordereau des quantités, Calendrier de livraison, et Spécification techniques ; et
- f) [Ajouter ici tout(s) document(s) supplémentaire (s) éventuels] _____

3. Le présent Accord de Marché prévaudra sur tout autre pièce constitutive du Marché. En cas de différence entre les pièces constitutives du Marché, ces pièces prévaudront dans l'ordre où elles sont énumérées ci-dessus.

4. En contrepartie des paiements que l'Acheteur doit effectuer au bénéfice du Fournisseur, comme cela est indiqué ci-après, le Fournisseur convient avec l'Acheteur par les

présentes de livrer les Fournitures et de rendre les Services connexes, et de remédier aux défauts de ces Fournitures et Services connexes conformément à tous égards aux dispositions du Marché.

5. L'Acheteur convient par les présentes de payer au Fournisseur, en contrepartie des Fournitures et Services connexes, et des rectifications apportées à leurs défauts et insuffisances, le prix du Marché, ou tout autre montant dû au titre du Marché, et ce, aux échéances et de la façon prescrites par le Marché.

EN FOI DE QUOI les parties au présent Marché ont fait signer le présent document conformément aux lois de *[insérer le nom du pays dont la législation est applicable au Marché]* _____, les jour et année mentionnés ci-dessous.

Signé par *[insérer le nom et le titre de la personne habilitée à signer]* _____ (pour l'Acheteur)

Signé par *[insérer el nom et le titre de la personne habilitée à signer]* _____ (pour le Fournisseur).



Dakar, le

04 FEV. 2021

Le Recteur

Objet : *Notification de l'attribution du marché relatif à la DRPR F_RUCAD_049 consultation de fournisseurs pour l'acquisition de mobilier et consommable de bureau pour l'unité de coordination du CEA-AGRISAN*

Monsieur le Directeur,

Vous avez bien voulu participer à la Demande de renseignements et de prix relative au marché cité en objet et je vous en remercie.

J'ai le regret de vous informer que votre offre n'a pas été retenue.

La commission des marchés a retenu le soumissionnaire qualifié ayant proposé l'offre évaluée conforme la moins disante sur la base des critères spécifiés dans la DRP. Le marché est attribué à CONTECHS pour un montant de quatorze millions huit cent soixante-quinze mille trente-trois (14 875 033) F CFA TTC.

En espérant vous retrouver dans le cadre de consultations futures, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, mes salutations les meilleures.

**Monsieur le Directeur de
EDN
Cité Keur Khadim, Villa N° 67
Tél: +221 77 659 30 28
DAKAR**

**Le Recteur
Président de l'Assemblée de
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Le Professeur
Ahmadou Aly MBAYE**





REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – une Foi
♦♦♦♦♦
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
♦♦♦♦♦
UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
♦♦♦♦♦
CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAINE
AGRICULTURE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE
ET NUTRITIONNELLE (CEA-AGRISAN)
♦♦♦♦♦

000009

N° _____ RECTORAT/CEA-AGRISAN/SPM

Dakar, le 04 FEV. 2021

Le Recteur

Objet : Notification de l'attribution du marché relatif à la DRPR F_RUCAD_049 consultation de fournisseurs pour l'acquisition de mobilier et consommable de bureau pour l'unité de coordination du CEA-AGRISAN

Monsieur le Directeur,



Vous avez bien voulu participer à la Demande de renseignements et de prix relative au marché cité en objet et je vous en remercie.

J'ai le regret de vous informer que votre offre n'a pas été retenue.

La commission des marchés a retenu le soumissionnaire qualifié ayant proposé l'offre évaluée conforme la moins disante sur la base des critères spécifiés dans la DRP. Le marché est attribué à CONTECHS pour un montant de quatorze millions huit cent soixante-quinze mille trente-trois (14 875 033) F CFA TTC.

En espérant vous retrouver dans le cadre de consultations futures, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, mes salutations les meilleures.

**Monsieur le Directeur de
GLOBAL VISION SERVICES
Liberté 6 extension, près clinique Amitié
Tél: 33 896 83 65
DAKAR**

**Le Recteur
Président de l'Assemblée de
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Le Professeur
Ahmadou Aly MBAYE**



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – une Foi
♦♦♦♦♦
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
♦♦♦♦♦
UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
♦♦♦♦♦
CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN
AGRICULTURE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE
ET NUTRITIONNELLE (CEA-AGRISAN)
♦♦♦♦♦

N° 00006 /RECTORAT/CEA-AGRISAN/SPM

Dakar, 04 FEV. 2021

Le Recteur

Objet : Notification de l'attribution du marché relatif à la DRPR
F_RUCAD_049 consultation de fournisseurs pour l'acquisition de mobilier et
consommable de bureau pour l'unité de coordination du CEA-AGRISAN

Monsieur le Directeur,

Vous avez bien voulu participer à notre demande de renseignements et de prix restreinte relative au marché cité en objet et je vous en remercie.

A l'issue de l'évaluation des offres, votre société a été déclarée attributaire provisoire du marché pour un montant de quatorze millions huit cent soixante-quinze mille trente-trois (14 875 033) F CFA TTC.

Conformément au code des marchés publics, nous vous inviterons à signer le contrat.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, mes salutations les meilleures.

**Monsieur le Directeur de
CONTECHS
15, Allées Seydou Nourou TALL Point E
Tel : 33 825 59 18
DAKAR**

Le Recteur
President de l'Assemblée de
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Le Professeur
Ahmadou Aly MBAYE

Recu le 06/12/2020





REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – une Foi
♦♦♦♦♦
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
♦♦♦♦♦
UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
♦♦♦♦♦
CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAINE
AGRICULTURE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE
ET NUTRITIONNELLE (CEA-AGRISAN)
♦♦♦♦♦

000010

N° _____ RECTORAT/CEA-AGRISAN/SPM

Dakar, le

04 FEV. 2021

Objet : Notification de l'attribution du marché relatif à la DRPR F_RUCAD_049 consultation de fournisseurs pour l'acquisition de mobilier et consommable de bureau pour l'unité de coordination du CEA-AGRISAN

Monsieur le Directeur,

Vous avez bien voulu participer à la Demande de renseignements et de prix relative au marché cité en objet et je vous en remercie.

J'ai le regret de vous informer que votre offre n'a pas été retenue.

La commission des marchés a retenu le soumissionnaire qualifié ayant proposé l'offre évaluée conforme la moins disante sur la base des critères spécifiés dans la DRP. Le marché est attribué à CONTECHS pour un montant de quatorze millions huit cent soixante-quinze mille trente-trois (14 875 033) F CFA TTC.

En espérant vous retrouver dans le cadre de consultations futures, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, mes salutations les meilleures.

**Monsieur le Directeur de
SSB**

**Rue de Diourbel X Piscine Olympique villa n° HA Point E
Tél: 33 869 26 71**

DAKAR

Reçu le 04/02/2021
Société Sénégalaise de Bureautique
Point E - Rue de Diourbel X Piscine Olympique
BP 5005 Dakar - Fann
Tél: 33 869 26 71 - 33 864 03 03
Fax: 33 825 50 03

Le Recteur
Président de l'Assemblée de
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Le Professeur
Ahmadou Aly MBAYE



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – une Foi
♦♦♦♦♦
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
♦♦♦♦♦
UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR
♦♦♦♦♦
CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAINE
AGRICULTURE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE
ET NUTRITIONNELLE (CEA-AGRISAN)
♦♦♦♦♦

000008

N° _____ RECTORAT/CEA-AGRISAN/SPM

Dakar, le

04 FEV. 2021

Le Recteur

Objet : Notification de l'attribution du marché relatif à la DRPR F_RUCAD_049 consultation de fournisseurs pour l'acquisition de mobilier et consommable de bureau pour l'unité de coordination du CEA-AGRISAN

Monsieur le Directeur,

Vous avez bien voulu participer à la Demande de renseignements et de prix relative au marché cité en objet et je vous en remercie.

J'ai le regret de vous informer que votre offre n'a pas été retenue.

La commission des marchés a retenu le soumissionnaire qualifié ayant proposé l'offre évaluée conforme la moins disante sur la base des critères spécifiés dans la DRP. Le marché est attribué à CONTECHS pour un montant de quatorze millions huit cent soixante-quinze mille trente-trois (14 875 033) F CFA TTC.

En espérant vous retrouver dans le cadre de consultations futures, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, mes salutations les meilleures.

**Monsieur le Directeur de
SENEGAL DISTRIBUTION
Grand Dakar N°26, Rue Abébé Bikila
Tél: 77 533 82 48
DAKAR**

Le Recteur
Président de l'Assemblée de
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
**Le Professeur
Ahmadou Aly MBAYE**

SENEGAL DISTRIBUTION
restation de Services

B.P. 5005 - Dakar-Fann (Sénégal) - E-mail : rectorat@ucad.edu.sn

Reçu le
04 Février
2021

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



Université Cheikh Anta Diop

**CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAÏN
AGRICULTURE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE
ET NUTRITIONNELLE (CEA – AGRISAN)**

**Projet : CEA
Crédit : N° 6390-SN**



CEA-AGRISAN

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX
RESTREINTE F_RUCAD_049 Consultation de
Fournisseurs pour Acquisition de mobilier et
consommable de bureau pour l'unité de coordination du
CEA-AGRISAN**

PROCES VERBAL D'ATTRIBUTION

19 janvier 2021

L'an Deux Mille Vingt et Un, le mardi dix-neuf (19) janvier à 10H 20 mn s'est tenue dans la Salle des Actes du Rectorat de l'Université Cheikh Anta DIOP (UCAD), la séance d'attribution relative à la demande de renseignements et de prix restreinte **F_RUCAD_049 Consultation de Fournisseurs pour Acquisition de mobilier et consommable de bureau pour l'unité de coordination** du Centre d'Excellence Africain Agriculture pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (CEA – AGRISAN) de l'UCAD.

1. ETAIENT PRESENTS :

Membres de la Commission des Marchés

| Prénoms et Noms | Structure / Fonction |
|----------------------------|-----------------------------|
| M. Ibrahima Thione DIOP | Président |
| M. Baïdy SALL | Membre |
| M. Amadou Maka DIOUF | Membre |
| Mme Ndeye Amy DIALLO SOW | Membre |
| Mme. Ndeye Khady FAYE SANE | Membre |
| M. Abibou NGOM | Rapporteur |

2. DEROULEMENT DE LA SEANCE D'ATTRIBUTION

Le Président de la Commission des Marchés a ouvert la séance en rappelant qu'il s'agit de la séance d'approbation du rapport d'évaluation des offres relatives à la **DRPR F_RUCAD_049 Consultation de Fournisseurs pour Acquisition de mobilier et consommable de bureau pour l'unité de coordination** du (CEA-AGRISAN). Après cette introduction, le représentant du **Comité technique** chargé de l'évaluation des offres a procédé à la présentation du rapport d'évaluation. Il ressort de cette évaluation, les conclusions suivantes :

L'attribution du **marché** à l'entreprise **CONTECH** pour un montant de **quatorze millions huit cent soixante-quinze mille trente-trois (14 875 033) F CFA TTC**. Après discussions, la Commission des Marchés a approuvé le rapport d'évaluation des offres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 10 H 40 m

Fait à Dakar, le 19 janvier 2021

Ont signé :

Les membres de la Commission des Marchés

M. Ibrahima Thione DIOP
Président



M. Baïdy SALL
Membre



M. Amadou Maka DIOUF
Membre



Mme Ndeye Amy DIALLO SOW
Membre



**Commission des
Marchés UCAD**

Mme Ndeye Khady FAYE SANE
Membre



M. Abibou NGOM
Rapporteur



Rapporteur

Approuvé par le **RECTEUR**
Président de l'Assemblée de l'Université UCAD

Le Recteur
Président de l'Assemblée de
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Le Professeur
Ahmadou Aly MBAYE

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



Université Cheikh Anta Diop

**CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAÏN
AGRICULTURE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE
ET NUTRITIONNELLE (CEA – AGRISAN)**

**Projet : CEA
Crédit : N° 6390-SN**

**DRPR F_RUCAD_049 Consultation de Fournisseurs
pour Acquisition de mobilier et consommable de bureau
pour l'unité de coordination du CEA-AGRISAN**

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS

13 janvier 2021

L'an Deux Mille vingt et un, le mercredi treize (13) janvier à 10H 00 mn, s'est tenue dans la Salle des Commissions du Rectorat de l'Université Cheikh Anta DIOP (UCAD), la séance d'ouverture des plis relative à la demande de renseignements et de prix restreinte **F_RUCAD_049 Consultation de Fournisseurs pour Acquisition de mobilier et consommable de bureau pour l'unité de coordination** du Centre d'Excellence Africain Agriculture pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (CEA – AGRISAN) de l'UCAD.

1. **ETAIENT PRESENTS :**

Membres de la Commission des Marchés

| Prénoms et Noms | Structure / Fonction |
|----------------------------|-----------------------------|
| M. Ibrahima Thione DIOP | Président |
| M. Baïdy SALL | Membre |
| M. Amadou Maka DIOUF | Membre |
| Mme Ndeye Amy DIALLO SOW | Membre |
| Mme. Ndeye Khady FAYE SANE | Membre |
| M. Abibou NGOM | Rapporteur |

2. **DEROULEMENT DE LA SEANCE DOUVERTURE DES PLIS**

Le Président de la Commission des Marchés a ouvert la séance en rappelant qu'il s'agit de la **F_RUCAD_049 Consultation de Fournisseurs pour Acquisition de mobilier et consommable de bureau pour l'unité de coordination** du Centre d'Excellence Africain Agriculture pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (CEA – AGRISAN) de l'UCAD.

La consultation a été lancée jeudi 31 décembre 2020 auprès des fournisseurs suivants :

- CONTECHS
- EDN
- SENEGAL DISTRIDUTION
- GLOBAL VISION SERVICES
- SSB

Après cette introduction, le Président de la Commission a procédé à l'ouverture des enveloppes contenant les offres. La commission a ensuite examiné le contenu de chaque offre.

Les renseignements issus de cet examen sont lus à haute voix par le Président et consignés dans le tableau ci-après :

| N° | Soumissionnaire | Montant TTC de l'Offre |
|----|------------------------|------------------------|
| 1 | CONTECHS | 14 875 033 |
| 2 | EDN | 16 651 192 |
| 3 | SENEGAL DISTRIBUTION | 16 088 120 |
| 4 | GLOBAL VISION SERVICES | 15 997 776 |
| 5 | SSB | 17 764 098 |

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 10 heures 23 minutes

Fait à Dakar, le 13 janvier 2021

Ont signé :

Les membres de la Commission des Marchés

M. Ibrahima Thione DIOP
Président



Signature of M. Ibrahima Thione DIOP, President of the Commission des Marchés.

M. Baïdy SALL
Membre



Signature of M. Baïdy SALL, Member.

M. Amadou Maka DIOUF
Membre



Signature of M. Amadou Maka DIOUF, Member.

Mme Ndeye Amy DIALLO SOW
Membre



Signature of Mme Ndeye Amy DIALLO SOW, Member.

Mme Ndeye Khady FAYE SANE
Membre



Signature of Mme Ndeye Khady FAYE SANE, Member.



M. Abibou NGOM
Rapporteur



Signature of M. Abibou NGOM, Rapporteur.